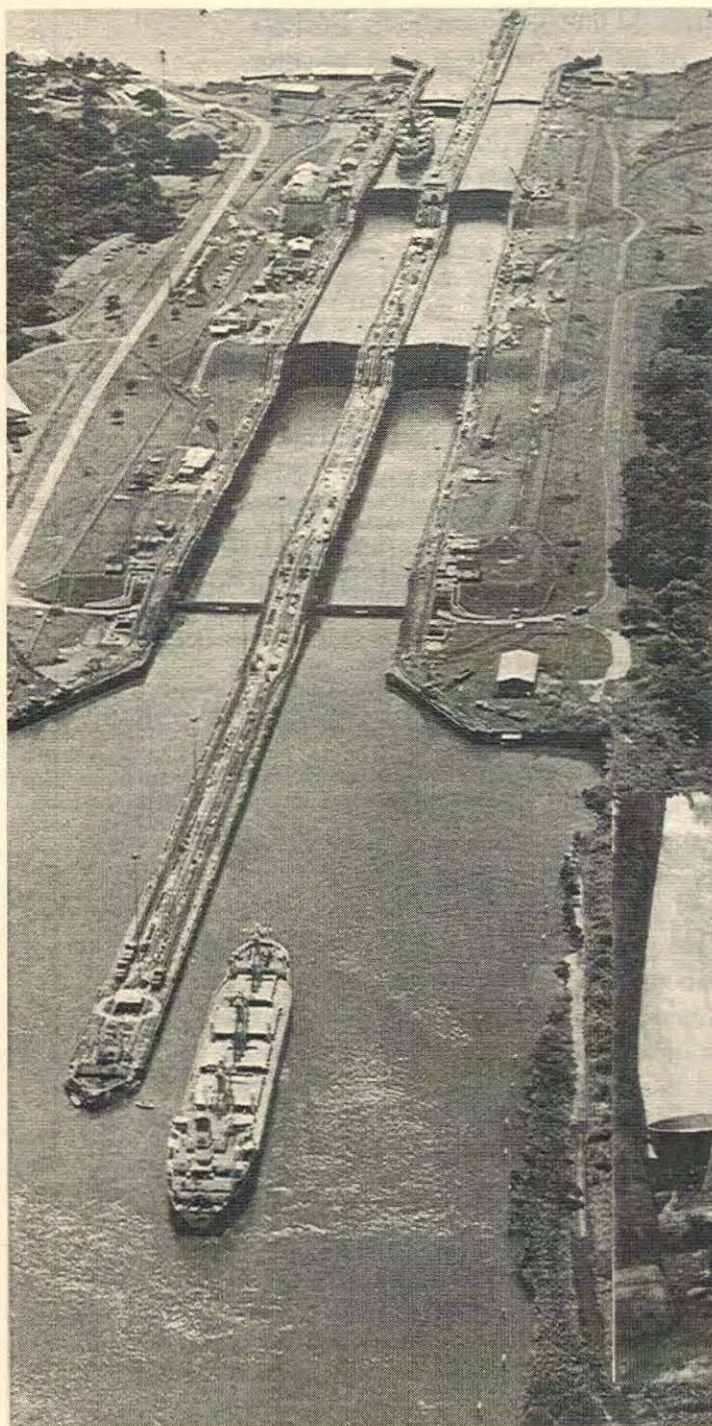


EN MARCHÉ !

Cominando!

Bulletin de réflexion et d'engagement

Vol. 17, no 3 juin 1997



Panama

Autour du Canal...



Opération «Juste Cause»

La population du Panama se souvient de cette action militaire états-unienne qui devait chasser du pouvoir le Président Noriega en 1989. Ancien complice de la CIA, Noriega était devenu dérangeant pour le gouvernement de Washington. Mais d'étranges circonstances avaient entouré la capture de Noriega. Des milliers de civils avaient été tués à travers tout le pays et nombre de leaders des mouvements sociaux privés de leurs droits. Pour arrêter Noriega, les militaires états-uniens avaient, selon leurs habitudes, ratissé large... On avait compris à l'époque que Washington ne visait pas seulement le chef d'État. Il voulait asseoir son autorité morale et politique sur ce petit pays avant la rétrocession du contrôle du Canal de Panama au gouvernement panaméen.

Le *Caminando* vous offre dans cette édition un dossier sur le Panama. Situation des droits humains, problématiques socio-économiques et enjeux commerciaux stratégiques à la veille du transfert de contrôle du Canal. Comme le démontre l'article tiré de DIAL, un nouveau projet de canal interocéanique en Colombie, mieux adapté au trafic maritime actuel, risque de laisser les Panaméens avec un canal bon pour les touristes!

Également dans ce numéro, le point sur la transition des zapatistes vers la société civile dans un contexte où les relations entre les autochtones du Mexique et le gouvernement sont bloquées. Le témoignage aussi d'une jeune coopérante québécoise sur les enfants de la rue au Honduras. Là aussi il y a une «juste cause», et pourtant, nos voisins du Sud sont moins prompts à intervenir. ♦

Casa Alianza et CODEHUCA promeuvent la création d'une nouvelle instance pour les enfants de la rue

Tiré de Brecha, janvier-février

Traduit par Michelle Décarie

FACE À LA GRAVITÉ DE LA SITUATION DE MILLIERS D'ENFANTS DE LA RUE EN AMÉRIQUE CENTRALE ET CELLE DE MILLIONS D'ENFANTS PARTOUT DANS LE MONDE, CODEHUCA (COMMISSION POUR LA DÉFENSE DE DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE LATINE ET CASA ALIANZA ONT UNI LEURS EFFORTS POUR PROMOUVOIR LA CRÉATION, AUX NATIONS UNIES, D'UN BUREAU DE RAPPORTEUR SPÉCIAL QUI DÉFEND LA CAUSE DES DROITS HUMAINS DES ENFANTS DE LA RUE.

Voici le contenu et la portée du projet:

Initiative conjointe de CODEHUCA et de Casa Alianza pour la désignation d'un rapporteur (ou rapporteure) spécial (e) des Nations unies pour la défense des droits humains des enfants de la rue

I. Justification

Au cours des dernières années, la situation des droits de millions d'enfants s'est détériorée partout sur la planète. Avec les opérations militaires qu'a connues l'Amérique centrale dans les années 70 et 80 et les politiques économiques et sociales implantées par les gouvernements de la région durant cette même période, des milliers d'enfants, orphelins ou toujours au sein de leurs familles, se sont vus forcés de chercher refuge à l'intérieur de leurs propres pays ou à l'extérieur pour fuir les conflits armés, la faim et la pauvreté.

Dans ce contexte de violence, ce sont les enfants qui sont les plus vulnérables; ce sont eux qui portent le fardeau de sociétés discriminatoires et fortement marquées par la division des classes sociales qui visent à éliminer la pauvreté en éliminant les pauvres.

La communauté internationale a d'ailleurs reconnu cet état de fait par la voix des Nations unies qui ont déclaré que «Dû à la grande vulnérabilité des mineurs à divers mauvais traitements et abus, à l'abandon et aux injustices et dû au profond et indélébile impact que ces expériences traumatisantes exercent sur le développement de leur personnalité, les violations des droits humains des mineurs ont des conséquences graves et de grande portée sur les jeunes affectés et sur la société» (E/CN.4/1993/L.96, p. 2).

Le conflit armé, la pauvreté, la violence intrafamiliale et l'orphelinage ajoutés à d'autres facteurs ont provoqué une augmentation vertigineuse des jeunes ambulants sans que les gouvernements aient pu, ou aient voulu, établir des politiques adéquates qui apportent des solutions aux situations vécues par ces enfants que l'on nomme les enfants de la rue.

Ces enfants, avec ou sans famille, tendent à se regrouper pour se protéger et pour recréer au sein de leurs groupes des conditions affectives meilleures que celles qui règnent dans leurs familles. Pour adoucir les dures conditions de vie de la rue, pour calmer la faim, les rigueurs du climat et pour tempérer la nécessité de satisfaire leurs besoins élémentaires, les enfants consomment généralement de la drogue, se prostituent et volent.

Cette forme de survivance attise la répugnance et le rejet social; les enfants de la rue se convertissent en boucs émissaires de tous les maux sociaux: des fonctionnaires publics et des particuliers agressent les enfants, les violent, les exploitent et vont jusqu'à les assassiner.

Si la problématique relative à la situation des droits humains des enfants de la rue est réellement préoccupante, l'indifférence de la population face à ce secteur qui croît d'année en année sans que les gouvernements offrent des solutions, l'est d'autant plus.

— II. Proposition —

La Convention sur les droits de l'enfant est considérée comme le cas le plus réussi d'universalisation d'une norme de droits humains, puisqu'elle a été signée et ratifiée par les États qui militent en faveur de la théorie de la relativité culturelle. Nonobstant, le Comité pour les droits de l'enfant, créé par cette même Convention, n'a accès, par l'entremise de rapports gouvernementaux, qu'à de l'information sur la situation générale des enfants. Il ne peut se saisir de dénonciations d'un État contre un autre État en lien à des violations de la Convention ou en lien à des dénonciations de particuliers contre un État. C'est donc dire que le Comité ne possède aucun mécanisme pour recevoir et traiter des dénonciations, limitant ainsi la portée de la Convention.

D'autre part, les initiatives des Nations unies visant à analyser les situations particulières des mineurs et à formuler des recommandations relatives à ces situations, comme la désignation d'un rapporteur spécial sur la vente de mineurs, la prostitution infantile et l'utilisation des enfants en pornographie, se limitent à émettre une brève mention de l'existence de la problématique des enfants de la rue et du non-respect de leurs droits humains plutôt que d'approfondir les études sur les causes, les conséquences et les engagements possibles des États face à la recherche de réponses assurant le respect des droits et des libertés de ces mineurs qui sont, selon des données de l'UNICEF, plus de cent millions partout à travers le monde. Ce chiffre en soi devrait suffire pour justifier la désignation d'un rapporteur spécial afin que soit étudiée et analysée, de façon particulière, la problématique des enfants de la rue.

CODEHUCA et Casa Alianza se joignent aux innombrables efforts d'organisations, d'institutions et d'individus qui oeuvrent à la défense et à la promotion intégrale des droits humains des mineurs: CODEHUCA et Casa Alianza proposent la désignation d'un rapporteur spécial des Nations unies qui se porte à la défense des droits humains des enfants de la rue.

CODEHUCA et Casa Alianza considèrent que les directives des Nations unies et les engagements des États seront limités et incomplets tant et aussi longtemps que la problématique décrite ne soit pas mise sous tutelle et que des solutions n'y soient apportées. Le rapporteur ou la rapporteure que CODEHUCA et Casa Alianza sollicitent aurait comme mandat prioritaire d'étudier et d'analyser de façon particulière la situation des droits humains des enfants de la rue. Ce traitement international spécifique implique le signalement de l'état de violation permanente dans lequel vivent ces mineurs, incluant la dénonciation des politiques des gouvernements à l'origine de l'extermination des mineurs. Le rapporteur aura à réaliser des études pour déterminer les causes qui génèrent cette situation, et par la suite, il aura à faire des observations et des recommandations pertinentes.

Il incombera au rapporteur de recevoir des particuliers, des ONG, des gouvernements, des institutions internationales et d'autres sources tout renseignement ou toute communication relative aux droits stipulés par la Convention des droits de l'enfant. Il devra également réagir promptement aux situations urgentes: il s'informera, auprès des gouvernements, de leurs actions concernant les enfants de la rue; il fera des visites *in situ*; il veillera à dresser un répertoire des organisations qui travaillent à la défense des enfants de la rue pour coordonner des actions; enfin, il rédigera un rapport annuel public sur la réalité des enfants de la rue partout à travers le monde. ♦

Note du Caminando

Cette proposition a été présentée à la Commission des droits des enfants à l'Assemblée des droits humains des Nations unies, réunie à Genève au mois d'avril dernier. Malheureusement, la Commission n'a pas pris de décision à ce sujet à la réunion. Bruce Harris, de Casa Alianza, nous informe que le vice-président du Parlement européen a offert son appui au projet et il nous encourage à inviter nos lecteurs et lectrices à communiquer avec les gouvernements de notre pays pour solliciter leur appui à ce projet en vue d'une nouvelle tentative auprès des Nations unies.

Amère victoire

tiré du journal mexicain La Jornada,

du 23 avril 1997

LE DÉNOUEMENT DE LA CRISE DES OTAGES DE LA RÉSIDENCE DE L'AMBASSADEUR DU JAPON À LIMA EST, À PREMIÈRE VUE, UNE VICTOIRE TOTALE DU PRÉSIDENT ALBERTO FUJIMORI, DES MILITAIRES ET DE LA POLICE DU PÉROU. C'EST VRAI SI L'ON S'EN TIENT À L'ASPECT MILITAIRE ET AU TERRAIN POLITIQUE. LE FAIT QU'UN SEUL OTAGE SOIT DÉCÉDÉ, QU'ON NE COMPTE QU'UNE VINGTAINE DE BLESSÉS ET QUE TOUS LES MEMBRES DU GROUPE TUPAC AMARU, QUI ONT SOUTENU LE SIÈGE DEPUIS LE 17 DÉCEMBRE DERNIER AIENT ÉTÉ EXTERMINÉS, FERA GRIMPER LE TAUX DE POPULARITÉ DU MANDATAIRE PÉRUVIEN, TRÈS À LA BAISSE DURANT LES MOIS QU'À DURÉ LA PRISE D'OTAGES.

Mais voilà, on vient de découvrir que, depuis le début de la crise, le gouvernement avait commencé les préparatifs en vue d'une solution par la force, qui a fini par s'appliquer...

De plus, le fait d'avoir liquidé, au cours des opérations, tous les membres du groupe révolutionnaire constitue un démenti éclatant aux multiples déclarations de Fujimori tout au long de ces quatre mois où il affirmait rechercher une issue pacifique au conflit. L'évidence de cette supercherie provoquera sans doute des critiques très sévères à son égard.

En marge de tout ce que peut signifier pour le président le coup de force et sans méconnaître le fait positif que presque tous les otages sont vivants, ce qui s'est passé est en soi une tragédie et le point culminant d'une succession d'autres processus tragiques qui se sont déroulés au cœur de la nation andine. C'est une atteinte portée à la société péruvienne et à ses valeurs civiles en général.

Pour commencer, l'apparition même d'organisations comme le mouvement révolutionnaire Tupac Amaru et le Sentier lumineux a pour origine l'incapacité de la classe politique péruvienne de comprendre et de résoudre les graves inégalités sociales, l'étroitesse d'esprit des politiciens, la vocation répressive et oppressive que l'État s'est donnée et sa tendance à violer massivement les droits

humains. Tout cela a continué à se manifester et même s'est aggravé depuis que Fujimori a pris le pouvoir.

Une autre tragédie a été la guerre qui a éclaté en différents points du territoire péruvien durant les dix dernières années. Le pire résultat en a été la désarticulation de communautés entières, la mort de milliers de personnes et les destructions matérielles très importantes. La majorité des militants sociaux et politiques du Pérou ont été placés entre deux feux: d'une part, la persécution et la répression policière et militaire et, d'autre part, le terrorisme du Sentier lumineux. Entre ces deux feux, de vaillants secteurs de la société péruvienne ont été divisés, démobilisés et même décimés.

Dans un sens, Fujimori a gagné sa guerre contre les groupes Tupac Amaru et Sentier lumineux. Mais d'un autre côté, il a profité de ce découragement social et de cette dispersion politique pour dissoudre le Congrès le 5 avril et imposer un régime autoritaire intolérant et pas moins répressif que ceux de ses prédécesseurs. En même temps, il a établi une inflexible politique économique néolibérale de coupures qui a substantiellement aggravé les déséquilibres sociaux, la misère et la marginalisation. L'impossibilité pour la société civile de résister et d'empêcher la destruction de la précaire institution politique qui subsistait est tout aussi tragique.

En plus de constituer un acte injustifiable et condamnable, la prise de la résidence de l'ambassadeur et des personnes présentes, durant la nuit du 17 décembre, a été l'oeuvre d'un groupe isolé et dépourvu de base sociale, vestige d'une organisation politico-militaire autrefois puissante.

Mais, paradoxalement, cette action a remis sur le tapis la possibilité que le pouvoir politique et les derniers membres des groupes de guérilleros réussissent à forger à travers la négociation une véritable recomposition de la société péruvienne. Comment? Par des solutions définitives et pacifiques aux conflits armés, la réinsertion sociale des rebelles, la révision des causes profondes qui ont été à l'origine de cette guerre. On aurait pu ainsi discuter des graves violations des droits humains qui ont eu lieu par le passé. En 1992 seulement, on a compté 300 «disparitions» et 60 exécutions extrajudiciaires. Enfin, on aurait pu trouver le moyen d'en finir avec les violations des droits humains qui se poursuivent toujours.

Mais, autre circonstance tragique, cette perspective de bon augure a brusquement disparu du ciel péruvien durant l'après-midi du 22 avril dernier quand les troupes d'assaut du gouvernement sont intervenues sans que la société péruvienne ait été capable de se mobiliser pour exiger et imposer aux parties en cause une solution pacifique, négoc

ciée et constructive. C'était pourtant le désir de la majorité de la population.

Sur le plan international, il est clair que les gouvernements des États-Unis et du Japon partagent la responsabilité avec celui du Pérou de l'imposition d'une solution sanglante et de la réalisation du projet d'exterminer les auteurs de cette prise d'otages.

Les Américains sont responsables d'avoir participé à l'entraînement des militaires qui ont donné l'assaut et les Japonais d'avoir sanctionné et accepté une telle action sur un site qui, selon les normes diplomatiques, fait partie du territoire du Japon.

Par ailleurs, les représentants des autres États auraient mieux fait de prendre le temps de réfléchir à la manière dont s'est déroulée la fin de cette prise d'otages au lieu de s'empressement de manifester leur approbation et d'offrir leurs félicitations au régime de Fujimori.

En résumé, le président péruvien et son équipe peuvent alléguer toutes sortes de raisons légales, qui au sens strict existent, pour justifier l'opération. Mais au point de vue politique, social et humain, les ruines fumantes de la résidence de l'ambassadeur japonais et la vingtaine de cadavres des membres du Tupac Amaru ne mènent le Pérou nulle part. ♦

Le Canal de Panama

LE DÉSIR LE PLUS ARDENT DES PANAMÉENS EST QUE LE CANAL LEUR SOIT RENDU EN 1999. D'APRÈS LE TITRE CONSTITUTIONNEL SUR LE CANAL DE PANAMA APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE EN 1994 ET PUBLIÉ DANS LA GAZETTE OFFICIELLE N° 22674 DU 1ER DÉCEMBRE 1994, ON DÉFINIT LA VOIE INTEROCÉANIQUE COMME UN PATRIMOINE INALIÉNABLE DE LA NATION PANAMÉENNE, OUVERT AU TRAFIC PACIFIQUE ET ININTERROMPU DES NAVIRES DE TOUTES LES NATIONS. ON AJOUTE QUE SON USAGE DEVRA ÊTRE CONTRÔLÉ PAR LA CONSTITUTION, LES LOIS ET L'ADMINISTRATION DE CE BIEN.

Cet acte législatif est indispensable à la formulation de toutes les législations nationales qui concernent le Canal de Panama.

D'après les Traités Torrijos-Carter, Panama devient premier responsable de l'opération, du maintien et de la protection du Canal de Panama, à partir de 1999.

Durant toutes ces années où la mise en opération du canal a été sous la direction des États-Unis, d'importants postes de cadres sont passés graduellement entre les mains de Panaméens. Selon l'Association des employés du Canal de Panama, la voie interocéanique compte environ 8 000 travailleurs dont la majorité (85 %) sont panaméens et panaméennes. Ces travailleurs et travailleuses possèdent un haut niveau de compétence et de connaissances techniques nécessaires aux opérations complexes du Canal.

La majorité des normes juridiques réglementant actuellement les opérations du Canal de Panama cesseront de s'appliquer au moment où la voie interocéanique sera transférée au Panama le 31 décembre 1999, à midi.

C'est une nouvelle structure juridique qui les remplacera conformément aux normes constitutionnelles panaméennes. Cette structure juridique dénommée «Autorité du Canal de Panama», dont l'avant-projet a été soumis pour consultation à des secteurs de la société civile et politique, contient 129 articles divisés en 7 chapitres. Ils se réfèrent aux points suivants: caractère, définitions et normes essentielles, organisation administrative, patrimoine, finances et fiscalité, navires et navigation, administration du personnel et relations de travail, entretien du canal et protection du bassin hydrographique.

L'avant-projet de loi chargé d'organiser l'autorité du Canal de Panama a déjà été approuvé par le Conseil du Cabinet du Président Ernesto Pérez Balladares et devra par la suite être débattu à l'Assemblée nationale législative.

Les bases militaires

Selon les autorités militaires américaines de la zone sud dont le siège est situé à Quarry Heights, il y avait, jusqu'en 1996, 6 800 militaires américains cantonnés au Panama.

Les plus importantes installations militaires que les États-Unis possèdent en Amérique centrale et dans les Caraïbes sont les dix qu'ils possèdent au Panama, situées sur les deux rives du Canal. Ce sont, sur le Pacifique: Quarry Heights, Fuerte Clayton, Fuerte Kobbe, la base aérienne de Howard, la station aérienne de Albbrook et la station navale de Rodman. Du côté Atlantique, il y a Fuerte Sherman et l'île Galeta, un complexe sophistiqué de communications sous la mer. À toutes ces installations militaires s'ajoutent les lieux d'habitation, les centres récréatifs, les centres éducatifs et les zones d'entraînement militaire des forces aériennes, navales et de terre.

Selon les autorités militaires américaines, ce chiffre de 6 800 militaires américains représente une réduction d'environ 30 % de la force militaire depuis février 1994 quand le nombre des effectifs atteignait 10 500.

Toutefois, quand les États-Unis ont lancé l'opération militaire surnommée «Juste cause» pour envahir le Panama en décembre 1989, les effectifs ont atteint les 30 000 soldats, nombre qui s'est maintenu durant presque trois ans, et ils ont laissé sur leur passage environ 2 000 morts, blessés et disparus et des pertes de biens matériels qui se chiffrent par milliards.

L'invasion du Panama a alors ouvert le chemin pour la reprise du jeu politico-diplomatique avec le Panama où les États-Unis proposent la possibilité d'une négociation au sujet des bases militaires pour l'an 2000. Jusqu'à maintenant, cette question ne semble pas progresser, car le gouvernement panaméen exige une compensation économique pour le loyer de ces bases depuis l'invasion, ce que les différentes instances tant civiles que militaires des États-Unis refusent avec véhémence. ♦

Source: Rapport trimestriel de CODEHUCA, décembre 1996

Les enjeux d'un nouveau canal interocéanique

LES LIMITES ACTUELLES DU CANAL DE PANAMA FACE AUX EXIGENCES DU COMMERCE MONDIAL CONTRIBUENT À REDONNER VIE À UN PROJET DÉJÀ ANCIEN: LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CANAL RELIANT L'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique, au nord-ouest de la Colombie.

Un problème géopolitique mondial

La construction du canal interocéanique utilisant les fleuves Atrato et Truandó, dans le département du Chocó (Colombie), reprend vie 10 ans après les dernières discussions à son sujet et 26 ans après que sa réalisation ait été recommandée par une commission spéciale créée par le Congrès des États-Unis.

Un intérêt nord-américain datant de 50 ans

En 1947, la compagnie pétrolière Tropical fit une étude sur les possibilités de routes interocéaniques en territoire colombien. Les études préliminaires furent reprises par une commission spéciale créée par le Congrès des États-Unis à l'initiative du président Johnson. Remises en décembre 1970, elles évaluaient le coût à 24 milliards de \$ US.

Cette commission, présidée par Milton Eisenhower, frère du général-président nord-américain, était composée de 5 membres qui étudièrent, pendant 3 ans, 30 routes différentes à travers toute l'Amérique centrale. Ils en présélectionnèrent 9 pour en recommander finalement 3: celle qui passe par l'actuel canal de Panama, l'ouverture d'un autre canal dans le département du Darén panaméen entre Sasardí et Martí et la route 25 des fleuves Atrato-Truandó à Urabá dans le Chocó.

Les tentatives manquées

Depuis 1964, quand 20 citoyens, des notables d'Antioquia, s'adressèrent à la Commission des relations extérieures des États-Unis pour demander la construction du canal interocéanique Pacifique-Atlantique dans le Chocó, il y eut diverses tentatives des gouvernements colombiens pour faire démarrer sa construction.

En 1984, à l'adoption du projet de la loi 53, le Con-

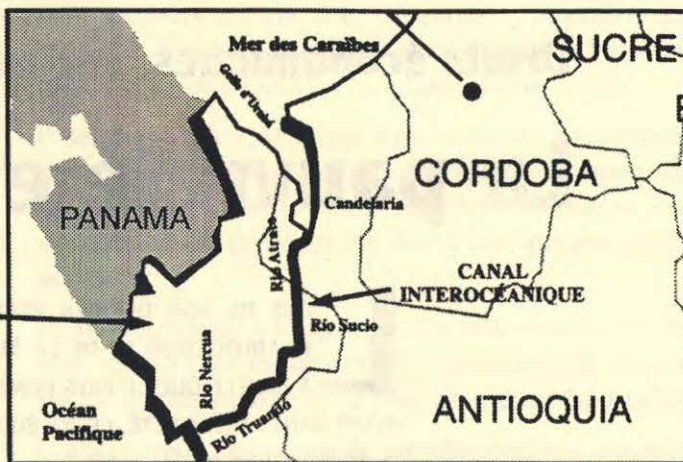
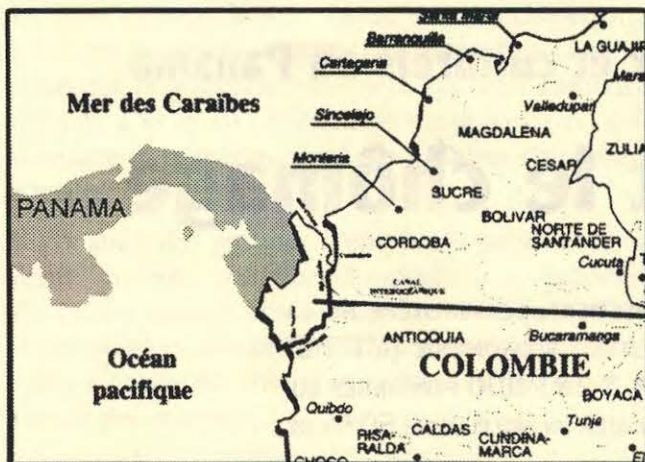
grès colombien ordonna la construction du Canal interocéanique et, dans ce but, le président fut investi de pouvoirs extraordinaires pour un délai de 4 ans. La Corporation autonome fut créée pour la construction du Canal interocéanique. Celle-ci évalua plusieurs routes, dont celle de Atrato-San Juan, mais elle recommanda finalement la même que celle qui avait été sélectionnée par les Nord-Américains et elle calcula les coûts de construction en pesos de 1986, soit 11 milliards de dollars US. Depuis, la Corporation a disparu sans heurts ni éclats. Plus tard, pendant le gouvernement Barco en 1987, on proposa le Pont terrestre interocéanique (PTI). Il s'agit d'une voie de chemin de fer de 200 kilomètres qui unirait deux ports dont la construction serait prévue dans le golfe de Cupica, sur l'océan Pacifique et dans la baie de Candelaria du golfe d'Urabá, et d'une voie d'eau qui lui serait parallèle.

Pendant sa tournée dans le sud-est asiatique en 1987, Barco présenta ce projet aux Japonais pour son financement. Ceux-ci furent très intéressés, mais l'affaire resta sans suite.

Au début du gouvernement de Gaviria, on commanda l'élaboration d'un plan de développement pour la Cuenca du Pacifique, reconnu comme prioritaire par rapport à la construction du canal Seco, ancien projet de Barco. Ce projet fut apparemment écarté sans que l'on ne sût jamais rien de lui par la suite.

L'obsolescence du canal de Panama

Le canal de Panama, construit au début du siècle, a ses limites en largeur en tirant d'eau et en capacité opérative. Ceci oblige les navires-citernes pétroliers à faire d'énormes détours par le Cap Horn et les navires transporteurs de charbon, avec une cargaison de plus de 150 000 tonnes, à utiliser à d'énormes coûts les ports frontaliers des États-Unis.



Sa vulnérabilité militaire et son insécurité physique rendaient nécessaire et de façon permanente l'entretien d'une force armée et d'équipes de surveillance avec une contribution financière très élevée pour les États-Unis. Sa capacité de transit est de 150 millions de tonnes par an, ce qui est insuffisant pour les 300 millions de tonnes calculées pour l'an 2000. Il ne permet pas non plus le passage de navires de 250 000 tonnes, capacité optimale pour le transport du charbon et du pétrole.

Le projet Atrato-Truandó

C'est un canal de 165 kilomètres de long, dont les 4/5 sont naturels et dont 30 kilomètres devraient être creusés. Le canal commencerait dans l'une des embouchures du fleuve Atrato dans le golfe d'Urabá à l'ouest de la baie de Candelaria et poursuivrait son cours par la vallée de la rivière Atrato jusqu'à proximité de la commune de Río Sucio, la principale agglomération de la région. La route dévierait par l'embouchure de la rivière Truandó, prendrait par la vallée de Truandó et continuerait ensuite par la rivière Nercua, qui est un sous-affluent, jusqu'à la montagne de Los Altos, une dépression de la cordillère occidentale, à une altitude de 280 mètres au-dessus du niveau de la mer. À cet endroit, une première tranchée de 30 kilomètre serait creusée pour déboucher dans la baie Humboldt de l'océan Pacifique.

Explosions nucléaires

La première étude américaine envisagea l'utilisation d'explosifs nucléaires, ce qui eût impliqué un moindre coût que si on avait utilisé des méthodes conventionnelles de creusement. Une sous-commission de la Commission nucléaire nord-américaine fut alors créée afin d'étudier les effets de l'utilisation souterraine de ces charges, insuffisamment connu à cette époque.

Violence et conflit dans la région

Prévoyant des problèmes de terre dans la zone adjacente aux vallées de l'Atrato-Truandó, le gouvernement national décréta, par la résolution 206 de novembre 1996 de l'INCORA (Institut national colombien de la réforme agraire), que le terrain qui s'étend depuis la baie Humboldt jusqu'à la zone d'Urabá devait rester sous la maîtrise de la nation. Cependant, dans deux localités de cette région, dans les municipalités d'Unguía, on a assisté à des massacres et à des exodes de populations attribués à une forte présence paramilitaire, ce qui n'était pas le cas il y a moins d'un an.

À cela il faut ajouter le déplacement des FARC (Forces armées révolutionnaires de la Colombie) depuis Urabá d'Antioquia vers Río Sucio, ce qui a généré des tensions avec la population civile.

Aujourd'hui, la nation qui obtiendra la construction du nouveau canal interocéanique aura le contrôle d'une des routes maritimes les plus importantes du commerce mondial. La triade qui gouverne l'économie globale, c'est-à-dire les États-Unis, le Japon et l'Union européenne, est attentive à son développement et tous ces pays ont déjà fait des gestes de rapprochement et de présence dans la région dans le but évident de participer à ce grand projet. Il est clair que ce canal est une nécessité pour le commerce mondial et que tôt ou tard il faudra le faire. Avec le temps, la pression pour sa construction et son utilisation sera plus grande dans un contexte où la guerre pour le contrôle des marchés s'accroît chaque jour et où les États-Unis doivent toujours faire plus d'efforts pour garder leur rang de première puissance économique mondiale. ♦

Source: DIAL du 16-30 avril 1997

Droits économiques, sociaux et culturels au Panama

La pauvreté et le chômage

LORS DE SON DERNIER RECENSEMENT, LE MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE (MIPPE) A RÉVÉLÉ QUE LE PAYS COMPTE 1 281 000 PERSONNES QUI VIVENT DANS LA PAUVRETÉ, CE QUI ÉQUIVAUT À UN PEU PLUS DE 50 % DE LA POPULATION DU PANAMA.

Une des manifestations les plus dramatiques de cette pauvreté, c'est la malnutrition. Selon un document de travail préparé par les représentants de 174 pays qui ont assisté au Sommet mondial de l'alimentation, organisé en novembre dernier par le Fond des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), il y a plus de 67 millions de latino-américains qui souffrent de malnutrition chronique, ils ne consomment même pas les 2 200 calories quotidiennes indispensables.

La liste des nations d'Amérique, indique que 19 % de sa population souffre de carence alimentaire.

Une étude de la Direction de planification du Fonds d'urgence sociale (FES), rendue publique en novembre dernier indique que le chômage, la pauvreté et même l'extrême pauvreté affectent surtout les enfants, les adolescents et les femmes. Environ 425 000 pauvres ont moins de 15 ans et de ce nombre 195,000 sont indigènes, précise l'étude de la FES. Le secteur le plus atteint au Panama est celui des femmes, car elles sont environ 634 000, toujours selon la même étude.

Cette publication, réalisée en collaboration avec d'autres organisations, signale que le taux de chômage des femmes dépasse 41 % de toute la population panaméenne.

D'après les chiffres officiels publiés par la Direction des statistiques et du recensement du Bureau de contrôle général de la République, le chômage dans la région métropolitaine est passé de 13,7 % en 1995 à 16,7 % en mars 1996.

En ce qui a trait au chômage féminin, le Centre d'études économiques de la Faculté d'économie et l'Institut d'études nationales, tous deux rattachés à l'Uni-

versité de Panama, sont d'accord pour dire que le chômage atteint davantage les femmes que les hommes, avec des taux respectifs de 22,1 % et 12,9 %.

Réformes économiques versus mobilisations

Il est indubitable que les réformes économiques actuelles causent une intense mobilisation populaire dans d'importants secteurs de la vie nationale.

Les chômeurs de Colón, depuis le mois de juin dernier, font de fortes protestations pour exiger un plan d'urgence pour la province affectée par les taux les plus élevés de chômage et de pauvreté. Le thème du chômage a été au centre des protestations, des manifestations et des critiques auprès des autorités gouvernementales qui s'opposent à tout plan d'urgence sous prétexte que c'est une mesure à caractère paternaliste.

De leur côté, les corporations d'employés publics, qui profitent de retraites spéciales, ont formé toutes ensemble, en septembre dernier, un Front national pour la défense du fonds complémentaire et des retraites spéciales, à l'annonce du ministre de l'Économie, Guillermo Chapman, d'une révision des lois qui ont accordé ces statuts particuliers dans l'intention de les réformer. Ce Front national regroupe des associations d'éducateurs, d'infirmières-auxiliaires, de pompiers, de préparateurs de laboratoires médicaux, d'employés de la poste et d'employés du Bureau de contrôle général de la République. Un communiqué du mouvement récemment créé a averti que «tout dialogue, échange ou discussion devra être présenté à tous les représentants de ce front que nous avons créé pour lutter en faveur de la sauvegarde d'intérêts acquis et qu'à partir de maintenant ce sera l'unique interlocuteur.»

Le front national a déjà réalisé une marche et organisé une vigile de protestation contre les modifications que le gouvernement veut apporter aux retraites spéciales et au programme sur le fonds complémentaire qui est administré par la Caisse d'assurance sociale.

Il y a aussi des groupes d'employés publics qui ont formé un front commun d'opposition au processus de privatisations des entreprises étatiques d'eau, d'électricité et d'installations portuaires, étant donné que ces accords violent la stabilité et les droits du travail des salariés.

Les indigènes refusent les mines et exigent un territoire propre

La nation Ngóbe-Buglé, dont la population atteignait 123 626 personnes, selon le dernier recensement effectué en 1990, a depuis plus de vingt ans, mené une lutte soutenue contre les différents gouvernements pour la reconnaissance de leur territoire qui regroupe des terres dans trois provinces de la République du Panama. Tous leurs efforts, au long de ces nombreuses années, ont été infructueux malgré leur volonté de s'asseoir à la table de négociations et de présenter leurs demandes légitimes.

Actuellement, à la lutte pour l'obtention d'un territoire indigène propre s'ajoute le rejet des projets d'exploration minière. Des concessions et des contrats ont été accordés par le gouvernement à des entreprises de capitaux panaméens et étrangers, approfondissant encore le conflit entre les peuples indigènes et l'État panaméen.

À la mi-octobre, les Ngóbe-Buglé ont essuyé des coups de feu de la part des unités de la Police nationale dans le secteur de Omá, à l'est de la province de Chiriquí alors que, non loin de là, le reste de leurs compagnons tenaient une manifestation pacifique dans les environs de la mine de Cerro Colorado. Ils manifestaient leur refus de l'exploitation du cuivre qu'effectue la compagnie canadienne Panacore, S.A. Durant cet incident, qui n'a pas encore été éclairci par les protagonistes, deux indigènes ont été blessés de même que des policiers. Des dommages minimes ont été infligés à des véhicules officiels appartenant à la police et à l'entreprise minière.

Tant les policiers que les indigènes Nicasio et Santos Montezuma sont hors de danger mais les Montezuma

sont toujours soumis à la détention préventive depuis plus d'un mois sans que jusqu'à présent les autorités aient porté quelque accusation que ce soit.

Il semble donc que, dans une tentative désespérée pour attirer des capitaux étrangers, le gouvernement du Président Ernesto Pérez Balladares oublie sa responsabilité de protéger les droits des peuples indigènes.

La situation tend à s'aggraver, car tous savent que ce sont les peuples indigènes qui constituent le groupe social le plus pauvre et le plus abandonné au pays.

D'après nous, les plans de développement ont toujours été structurés sans tenir compte des nécessités et des demandes des peuples indigènes en tant que groupe social de culture et coutumes spécifiques. C'est sans prendre en compte la perspective d'un projet de développement humain qu'on a pensé l'activité minière où les bénéfices sont beaucoup plus importants que les conditions dans lesquelles devront vivre les populations indigènes autour de cette exploitation.

D'autre part, la Commission interaméricaine des droits humains a offert sa médiation à une communauté indigène des Ngóbe-Buglé qui habitent à Puente Blanco, à quelques kilomètres de la frontière du Costa Rica, dans la province nordique de Bocas del Toro. Ces familles, presque toutes indigènes, qui habitent cette terre d'environ 155 hectares depuis trente ans, doivent sans cesse lutter contre des tentatives d'expulsions organisées tant par l'ancienne administration du Président Endara que par les autorités provinciales du gouvernement actuel. Ces terres ont été accordées dans des circonstances plus que douteuses à l'entrepreneur prospère Ramón Arauz, en 1993.

Le Centre de formation sociale, qui a suivi depuis plusieurs années cette problématique de Puente Blanco, a obtenu la visite au pays d'une délégation du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, en avril 1995. Entre autres conclusions, la Délégation a sanctionné la prompte suspension des exploitations minières sur les territoires indigènes tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas légiféré sur l'attribution du territoire aux Ngóbe-Buglé. ♦

Source: *Rapport trimestriel* de CODEHUCA, décembre 1996

De nouveaux défis

LES NGÔBE-BUGLÉ ONT ÉTÉ PRÉSENTS AVEC TÉNACITÉ AUX SESSIONS DU PARLEMENT JUSQU'AU MOMENT OÙ ILS ONT PU VOIR DE LEURS PROPRES YEUX, DANS LA NUIT DU 28 FÉVRIER 1997, L'APPROBATION DE LA LOI QUI A CRÉÉ LA RÉGION NGÔBE-BUGLÉ. PENDANT PLUS DE VINGT ANS, LES INDIGÈNES DURENT FAIRE DES MARCHES INTERMINABLES, DES GRÈVES DE LA FAIM EXTÉNUANTES, DES FORUMS, DES MOBILISATIONS QUI AMÈNÈRENT À LA TABLE DE NÉGOCIATION DES MILITAIRES, DES PRÉSIDENTS ET DES MINISTRES.

La nouvelle région recouvre 700 000 hectares, soit 9 % du territoire national qui, ajoutés aux délimitations antérieures, Madugandi (1996), Emberá Waonán (1983) et Kuna Yala (1953), représentent la cinquième partie du territoire panaméen, habitée par quelques 200 000 indigènes dont beaucoup appartiennent au monde de la «pauvreté critique» qui affecte la population rurale.

«Maintenant vient la partie la plus difficile», s'est exclamé un des dirigeants ngôbe-buglé en se référant au défi qui consiste à convertir la région non seulement en une expression de l'identité ethnique, mais encore en un outil de développement pour le peuple.

Un problème immédiat que les peuples ngôbe-buglé et kuna affrontent particulièrement est l'investissement croissant dans les mines. Les demandes de concessions d'exploitation et d'extraction recouvrent 46 % du pays, bien qu'actuellement seulement 48 concessions d'exploitation et d'extraction (500 000 hectares) aient été accordées et qu'il n'existe que quatre mines en activité de production et deux autres dont la phase d'exploitation se termine.

Les demandes de concessions couvrent 70 % des terres indigènes et, de plus, elles concernent les districts ruraux d'extrême pauvreté et directement les zones boisées.

Les dirigeants et les autorités traditionnelles font connaître avec clarté leur position: «Nous refusons toute



politique de développement excluante, égoïste, paternaliste, n'incluant pas un projet social national.»

Ils expriment ainsi leur mise à l'écart par rapport au processus de prise de décision dont on trouve un exemple dans l'approbation gouvernementale de la concession de Cerro Colorado, un des plus grands gisements de cuivre au monde, à une entreprise transnationale canadienne, sans consulter les habitants autochtones de ces territoires.

Raúl Leis

Source: DIAL

Le grand virage des zapatistes

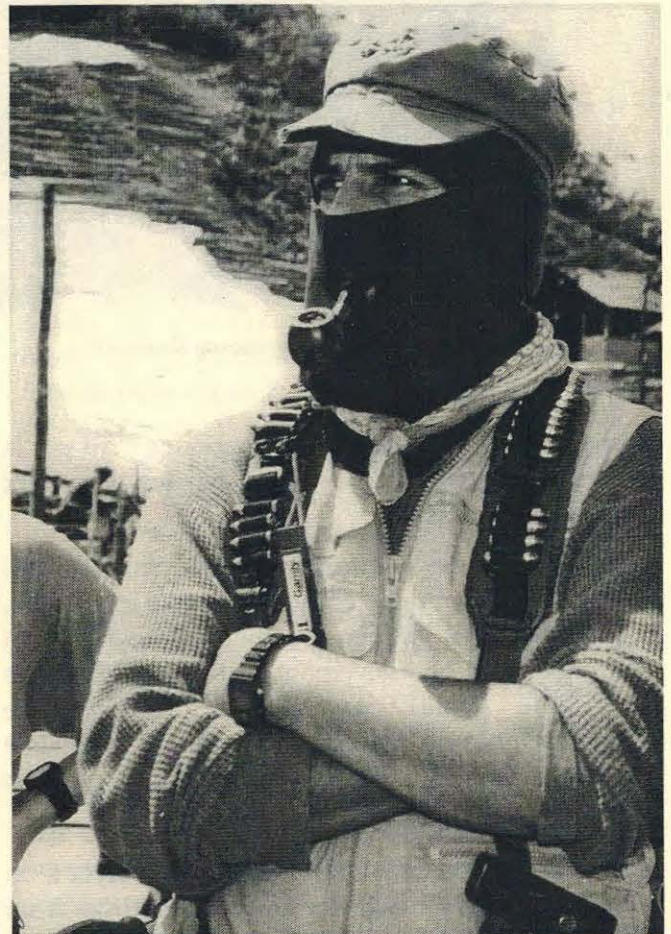
Compte-rendu de l'article de Maurice Najman,
Le Monde diplomatique, janvier 1997.

Jean-Claude ravet

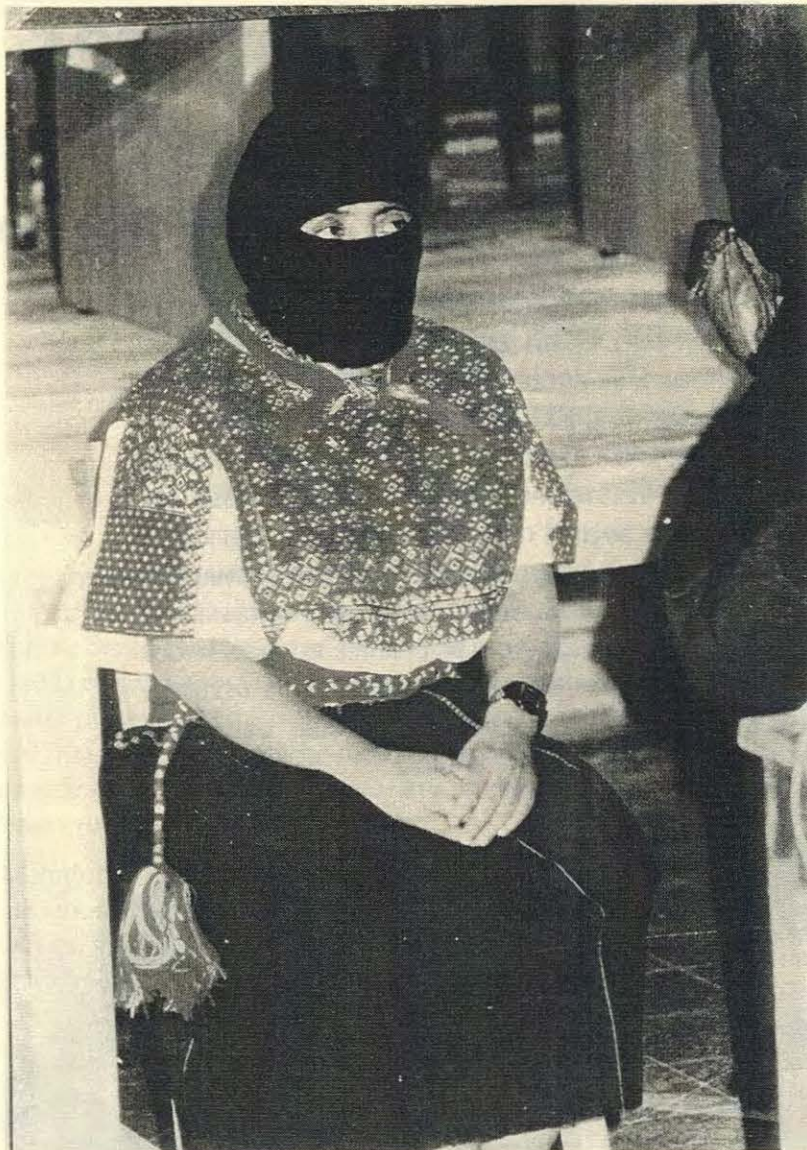
QUEL EST CE GRAND VIRAGE DONT NOUS PARLE NAJMAN? IL L'APPELLE LE POST-ZAPATISME: LA TRANSFORMATION DE L'EZLN EN FORCE POLITIQUE NOUVELLE. CE VIRAGE SUCCÉDERAIT LUI-MÊME À UN AUTRE TOURNANT QUI SE PRODUISIT DÈS LE 12 JANVIER 1994 AVEC LA RENCONTRE DE L'EZLN ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, PEU APRÈS LA BRÈVE INSURRECTION AU CHIAPAS. C'EST ALORS QUE LE GOUVERNEMENT ENCLENCHA UN PROCESSUS DE DIALOGUE, QUI NE PUT ÊTRE MOTIVÉ QUE PAR LE SOUTIEN MASSIF AUX REVENDICATIONS ZAPATISTES DE LA PART DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MEXICAINE. CETTE DERNIÈRE FUT TRÈS VITE SÉDUITE PAR UN LANGAGE POLITIQUE INÉDIT ET UNE PRATIQUE NI DOGMATIQUE NI SECTAIRE DE LA PART D'UNE ARMÉE QUI AVAIT POUR OBJECTIF PARADOXAL DE CESSER DE L'ÊTRE, ELLE QUI EMPLOYAIT LES ARMES COMME PORTE-VOIX DE DERNIER RECOURS «POUR QUE S'EXPRIME LA PAROLE DE CEUX QUI NE L'ONT JAMAIS». LES ZAPATISTES DÉFIAIENT L'ARROGANCE NÉOLIBÉRALE QUI VA JUSQU'À DÉCLARER LA FIN DE L'HISTOIRE, EN S'ENGAGEANT DANS UNE LUTTE POUR UN CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ RADICAL.

Cette première phase, que Najman appelle le néo-zapatisme, se caractérise donc par le passage d'un zapatisme militaire à un zapatisme civil. Ce virage, dont la métaphore de Najman, «véritable révolution copernicienne» et celle du sociologue Alain Touraine, «coupure épistémologique» donnent à entendre la nature radicale de l'approche zapatiste, consiste dans l'abandon définitif des pratiques et de la rhétorique d'une avant-garde révolutionnaire marxiste-léniniste orthodoxe. Il se manifeste plus particulièrement dans le refus du pouvoir, la conquête d'espaces démocratiques de citoyenneté, la lutte pour les droits des indigènes et de tous les autres exclus autant sociaux que politiques. Le mouvement zapatiste interpelle aussi par la singulière auto-organisation des communautés indigènes qu'il met en scène et son principe central de «diriger en obéissant», liés à un modèle inédit de démocratie communautaire et «participationniste», contrastant avec le modèle usé de démocratie dite représentative qui tolère, sinon génère, l'apathie et l'exclusion.

Tout en parlant pour et au nom des indigènes, ce mouvement s'ouvre à toute la société mexicaine, confrontée à une exclusion sociale et politique endémique que les politiques néolibérales en cours accentuent. Il met de l'avant une nouvelle culture politique qui n'est plus caractérisée par la centralité tradi-



Le sous-commandant Marcos



La comandante Ramona

tionnelle de l'État et des partis politiques mais par la société civile et particulièrement par les nouveaux mouvements sociaux.

Ce néo-zapatisme est composé de quatre entités: l'EZLN et les communautés indigènes qu'il représente; le zapatisme civil, immense comité de solidarité qui s'est organisé progressivement en force politique; le zapatisme social plus dilué, composé de sympathisants non militants; et enfin le zapatisme international, réseaux étendus de solidarité, qui s'est formé en dernier lieu.

Selon Najman, on assisterait ainsi actuellement à un autre virage, au passage de ce néo-zapatisme à un post-zapatisme, qui en serait l'approfondissement né-

cessaire et qui naîtrait de l'exigence d'articuler entre elles ces diverses composantes, de se définir plus clairement au sein des forces politiques existantes.

En effet, le mouvement zapatiste serait acculé à opter entre l'action militaire ou l'action politique. Choisir l'action militaire signifierait s'amalgamer progressivement à l'ERP (armée populaire révolutionnaire). Par contre, le choix en faveur de l'action politique pourrait signifier faire le jeu d'une politique élitiste, soutenue par les partis politiques traditionnels, qui exclut la société civile du débat. En évitant ces deux écueils, le mouvement zapatiste doit se définir au plus vite, sans quoi il y a de grandes chances que le Mexique s'enlise dans la radicalisation de la voie armée. Celle-ci pourrait premièrement signifier, outre l'alignement avec l'ERP, la balkanisation progressive du mouvement armé indigène selon les sept ethnies qui le composent (armée chol, armée tzotzil, etc.), danger qui a été évité grâce au Comité clandestin révolutionnaire indigène (CCRI), constitué à la fin de 1993, qui les représente. Deuxièmement, cela pourrait mettre fin au projet national qui est mis de l'avant par l'EZLN et autour duquel d'autres forces peuvent se regrouper sur un pied d'égalité, au profit de revendications strictement ethniques.

L'alternative zapatiste dans le champ politique pourrait consister à consolider un «dialogue national» afin d'établir le plus

large consensus possible autour du diagnostic de la situation réelle du pays. Le mouvement zapatiste convierait tout le monde à ce Congrès pour la paix, même ses adversaires, dans la mesure où leur conception de la politique, de la démocratie et du pouvoir les «amène à considérer l'adversaire, dès lors qu'il ne s'agit pas de l'éliminer, comme une partie de la solution aux problèmes du pays».

Si Najman appelle ce virage «post-zapatisme», c'est au sens où il entraîne une mutation telle du zapatisme qu'il abandonne le terrain militaire et investisse de plain-pied le domaine politique tout en maintenant son originalité démocratique. Cela permettrait, selon les dires d'un délégué de l'EZLN en France, d'éviter une guerre civile!♦

Mexique:

Front commun indigène et paysan contre le néolibéralisme

Sources *Nacla* volume XXX n° 4 et *Volcans* n° 24

par Joëlle Chevrier

D EPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ACCORD DU LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN, L'ALÉNA, LES DROITS DES INDIGÈNES ET DES PAYSANS DU MEXIQUE SE HEURTENT À LA FOIS AU DROIT CONSTITUTIONNEL DE LEUR PAYS ET AUX LOIS DU LIBRE MARCHÉ. LES ZAPATISTES ONT COMPRIS QUE LES PROBLÈMES DU CHIAPAS NE SONT PAS QUE RÉGIONAUX MAIS NATIONAUX, VOIRE INTERNATIONAUX. POUR EUX ET POUR D'AUTRES GROUPES AUTOCHTONES ET PAYSANS, LES LUTTES POUR LA TERRE, POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS CONSTITUENT UNE PLATE-FORME SUR LAQUELLE PEUT REPOSER LE CHANGEMENT SOCIAL AU MEXIQUE.

Au mois de février 1995, dans l'État de Tabasco, un oléoduc de la pétrolière Pemex, une société d'État, explose. Neuf personnes meurent et plus d'une vingtaine sont blessées. «Il y avait une maison là près du pipeline», dit Ernesto Martinez qui a survécu au désastre, «lorsque la boule de feu l'a frappée, six personnes ont été réduites en cendres, les autres se sont enfuies, mais certaines y ont laissé leur vie.» 40 explosions de ce genre ont fait plus de 200 morts au pays de la *Corona*. Ces incidents ont de plus provoqué de graves problèmes environnementaux dont les paysans font les frais. Plusieurs terres, souillées par des métaux lourds, ne sont plus cultivables. La mondialisation des marchés a aggravé la pollution et la surexploitation des ressources naturelles au point que ces problèmes sont dorénavant intimement liés aux questions des droits de la personne. Pour des paysans comme Ernesto Martinez, lorsque la terre est violée, les droits des campesinos sont violés. Les conflits entre les droits des autochtones et les intérêts financiers des entreprises transnationales ne sont pas uniques aux Indiens du Tabasco.

Dans l'État de Guerrero, 17 paysans, membres de l'Organisation paysanne de la Sierra du Sud, ont été massacrés en 1995 à Aguas Blancas. Ils s'opposaient à l'exploitation de leur forêt par des multinationales américaines. Même situation pour les Zoques, Indiens de l'État d'Oaxaca, dont les ambitions du gouvernement Zedillo menacent le mode de vie. Celui-ci a en effet l'intention de faire de cette région la «Taïwancita» (petite Taïwan) de l'Amérique. Il a planifié un mégaprojet comprenant une autoroute, une zone *maquiladora*, un chemin de fer, un barrage électrique, sans tenir compte de l'impact qu'auront ces infrastructures sur la population locale.

Dans un autre État, au Morelos, une multinationale américaine a voulu construire un club de golf sur des terres cultivables qui aurait consommé 30 fois plus d'eau que n'en utilise la population locale du village de Tepoztlan. Le 10 avril 1996, jour anniversaire de la mort d'Emiliano Zapata, des opposants au projet de développement, accompagnés de leurs enfants, ont voulu remettre une lettre de protestation au président mexicain, Ernesto Zedillo, qui était dans la région. Au cours

de leur trajet en autobus, les forces de l'ordre leur ont tendu une embuscade et ont tué le leader du groupe.

Les paysans indigènes ne sont pas les seuls à devoir se battre pour leurs droits. Au printemps 1993, 500 fermiers, les *barzonistas*, se sont regroupés pour faire face aux banquiers qui les acculaient à la faillite et qui voulaient confisquer leur terre. En raison de l'indifférence des autorités fédérales envers leurs problèmes, ils se sont dirigés vers Mexico au mois de novembre, avec leurs tracteurs dans le but de les rencontrer. Cependant, avant même d'atteindre la capitale, les leaders du El Barzón ont été arrêtés. Depuis, le nombre de membres de cette organisation n'a pas cessé d'augmenter. Elle compte aujourd'hui plus de 500 000 personnes, des fermiers et des propriétaires de petites et moyennes entreprises, la plupart bien nantis et scolarisés. Les *barzonistas* et des groupes autochtones se sont montrés intéressés à former une alliance avec les zapatistes de la jungle de Lacandone afin d'établir un front démocratique pour contrecarrer les projets de développement néolibéraux auxquels l'administration Zedillo a donné son aval.

Ainsi, en octobre 1996, à Mexico, les organisateurs du Premier Congrès national indigène, le CNI, ont invité les zapatistes à participer à leur rencontre. Ces deux organisations partagent la même vision quant aux droits des autochtones. Ils exigent que les accords de San Andrés sur les droits et les cultures indigènes, qui avaient été signés, au mois de février, entre l'Armée zapatiste de libération nationale, l'EZLN, et le gouvernement, soient appliqués. Ils font la promotion de leur autonomie et veulent que l'exploitation des ressources naturelles de leurs terres soit sous leur contrôle. Ces positions s'opposent à la Constitution mexicaine, qui considère que les ressources appartiennent à tous les Mexicains et Mexicaines, et à l'article 27 de celle-ci,

modifié par le gouvernement Salinas avant la signature de l'ALÉNA, qui permet notamment la privatisation de terres agricoles afin d'encourager l'investissement étranger.

Compte tenu de ces divergences, le gouvernement mexicain, en apprenant que les zapatistes avaient été invités au CNI, a menacé d'interrompre le processus de paix en cours au Chiapas et a essayé de les discréditer aux yeux des autres groupes, tentant ainsi d'empêcher la consolidation du mouvement indigène et paysan. Il a par ailleurs intensifié sa présence militaire au Chiapas, multiplié les arrestations, augmenté le nombre de points de contrôle. Malgré cela, le Front zapatiste de libération nationale, le FZLN, a décidé d'envoyer une délégation de l'EZLN au Congrès en mettant sur pied un cordon de sécurité tout au long du trajet. La population s'est également mobilisée contre le gouvernement, a fait parvenir des lettres de protestation et a exigé la libre-circulation des zapatistes. Grâce à ce soutien populaire, la commandante Ramona a pu se rendre à la capitale nationale. Par la suite, une autre délégation est allée à Paris pour trouver d'autres appuis à l'extérieur du pays. Les zapatistes ont ainsi réussi à surmonter l'isolement dans lequel le gouvernement mexicain avait essayé de les garder.

À travers ces contacts et la partie de bras de fer avec les autorités mexicaines, le FZLN et l'EZLN traversent en ce moment une phase de transition dans laquelle le mouvement de transformation sociale peut, soit se renforcer s'il y a concertation de toutes les forces en présence, soit s'affaiblir si les populations indigènes et paysannes se marginalisent. ¹♦

¹ Voir l'article de Jean-Claude Ravet, «Le grand virage zapatiste».

Accord tri-national de solidarité

Par Violette Brodeur

QUELS SONT LES LIENS QUE PEUVENT FAIRE DES SYNDICALISTES QUÉBÉCOIS AVEC DES SYNDICALISTES MEXICAINS SUR LA BASE DES EFFETS DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN, TROIS ANS APRÈS SON ENTRÉE EN VIGUEUR ? NOUS ÉTIONS 14 MEMBRES DE SYNDICATS DIFFÉRENTS ET UN ACCOMPAGNATEUR DU CISO INTÉRESSÉS À VOIR DANS QUELLES CONDITIONS LA POPULATION MEXICAINE VIT LES EFFETS DE L'ALÉNA ET DES POLITIQUES NÉOLIBÉRALES.

Notre départ a eu lieu le 31 mars 1997, soit peu de jours après les résultats très controversés des négociations entre le gouvernement et les employé-e-s du secteur public. Il y a des concordances à plusieurs niveaux. N'avions-nous pas reçu comme promesses des nouveaux emplois, meilleurs et mieux payés. Cela avait été également promis aux Mexicains et aux Américains, et ils déchantent tout autant que nous. Dans les trois pays, on assiste à un appauvrissement et une aggravation des conditions de vie au plan de l'accès à la sécurité sociale, aux soins de santé, au logement. La petite et moyenne entreprise mexicaine a été lessivée par les conditions imposées par le traité et les conséquences dans le secteur de l'emploi sont désastreuses. Le Mexique a une population de 90 millions, dont 37 à 38 % constitue la population active. Un tiers seulement de ce pourcentage possède un emploi rémunéré. Les salaires mexicains sont parmi les plus bas, pour une journée de 8 heures un ouvrier de la construction, par exemple, reçoit 2,50 \$ US par jour. Dans le secteur industriel, le salaire moyen est de 5,00 \$ US; un professeur du primaire gagne 100 \$ US par mois; une infirmière de 100 à 130 \$ US. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les salaires ont baissé de 17 % et le chômage a augmenté de 1,5 million de personnes.

Comment les gens font-ils pour vivre? Il faut que tous les membres de la famille rapportent des sous à la maison et cela seulement pour manger de la tortilla, de la tortilla, de la tortilla... Comment ne pas faire la

comparaison avec les conditions de travail du siècle dernier? Comment s'étonner que les travailleurs cumulent des heures supplémentaires jusqu'à des semaines de 60 à 70 heures, ou qu'un professeur fasse du taxi pour compléter le revenu familial.? Le haut pourcentage de chômage a également comme corollaire les emplois précaires, l'économie informelle, qui coûte peu cher à l'État et aux entreprises: 2/3 des travailleurs n'ont aucune sécurité sociale, aucune couverture au plan de la santé, aucune compensation en cas de perte d'emploi. La moitié de la population mexicaine se trouve acculée au travail informel.

Les bienfaits de l'Accord ? Il est vrai que le secteur manufacturier lié à l'exportation s'est développé, il a crû de 10 % mais l'emploi dans ce secteur a diminué du même pourcentage. À une diminution absolue du nombre d'emplois il faut ajouter que la population n'a pas cessé de croître durant cette période. De plus ce secteur manufacturier a accru sa productivité de 12,6 % tout en abaissant les salaires de 21,9 % et 12,6 %. Moins d'emploi, de moins bons salaires, plus de productivité et plus de... milliardaires mexicains et de profits pour les transnationales. Le gouvernement mexicain veut présenter l'industrie d'exportation comme moteur de l'économie. Petit problème : les exportations n'augmentent que sur papier, en réalité les industries d'exportation (maquilas) importent plus de matières premières qu'elles n'exportent de produits finis ou semi-finis. Auparavant, l'industrie nationale, actuellement en voie de désintégration,

entraînait au moins de nombreux emplois indirects. Au contraire, les maquilas ont signifié à la frontière nord un endettement pour construire les infrastructures nécessaires à leur établissement, elles n'ont entraîné par contre, aucun investissement au plan du logement, des services d'eau, d'électricité, de système de drainage, etc. pour les travailleurs et travailleuses. Cela signifie pour la population la destruction de leur santé et de l'environnement. Désormais, les coûts de production n'incluent plus les frais de protection de l'environnement ni de la santé des travailleurs et de la population. Voilà sur quoi repose le «succès» des maquilas bien plus que sur les bas salaires. Il ne faudra pas s'étonner que les compagnies de bois ou du secteur des mines fassent des pressions pour baisser

les normes canadiennes concernant la protection de l'environnement. S'ils réussissent au Mexique à obtenir ce qu'ils veulent, voilà une bonne base de chantage pour le Canada et les États-Unis.

L'Accord de libre-échange nord-américain signifie d'abord et avant tout faire payer les coûts à la population des trois pays. Face à cet état de choses, il faut profiter de toutes les occasions pour développer des politiques communes de réponse à ces agressions, il nous faut construire des espaces de discussion au niveau continental. Il faut développer une solidarité entre les populations des trois pays; il faut, pour l'instant, empêcher que le schéma de cet Accord ne se généralise à tout le continent.

Rome ferme des instituts de théologie

Le 16 mars, *La Jornada*, quotidien de Mexico, informe qu'à la suite de rapports faits à Rome par quelques évêques mexicains conservateurs, le Vatican a ordonné la fermeture du Centre de Réflexion théologique (CRT) de la Compagnie de Jésus et de deux autres de la Conférence des Instituts religieux du Mexique (CIRM) confiés aux Jésuites, invoquant certaines «anomalies» dans la formation théologique et académique dispensée par ces centres. C'est le CRT qui édite la revue *Christus* et assume le travail d'édition des jésuites mexicains.

Le général des Jésuites, Peter Hans Kolvenbach, était au courant de la décision depuis décembre 1996; il a reconnu devant les évêques mexicains impliqués et le nonce apostolique Girolamo Prigione que certains centres de son ordre travaillent de façon «irrégulière».

David Fernandez, président du centre des Droits humains Miguel Agustín Pro Juárez, a dit que les décisions seront respectées. Cependant, il a pris la défense de la formation théologique qui se donne et qui est, selon lui, très fidèle au Concile Vatican II étant une «formation plurielle et solide», ajoutant: «Nous croyons que la crise de confiance peut être surmontée.»

Fernandez considère que les informations envoyées à Rome sont inexactes et sont le produit de courants de droite les plus néolibéraux du Mexique qui cherchent constamment à mettre des bâtons dans les roues aux jésuites engagés avec les pauvres du pays. «Nous avons décidé de lier notre sort à celui des exclus», ajoute David Fernandez.

La congrégation pour l'Éducation catholique s'oppose également à la bibliographie proposée dans ces centres, qui recommande des auteurs comme Casaldàliga, Leonardo Boff, Samuel Ruiz, Bartolomé Carrasco...

Honduras

Les deux enfances d'un même pays

Par Stéphanie Arsenault

STÉPHANIE ARSENAULT TRAVAILLE DEPUIS NEUF MOIS AVEC UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION SOCIALE DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS DE TELA AU NORD DU HONDURAS. SON RÔLE EN TANT QU'ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE CONSISTE PRINCIPALEMENT À FACILITER LA FORMATION ET LA CONSOLIDATION D'UN MOUVEMENT DES ENFANTS TRAVAILLEURS OU DE LA RUE À LA FOIS SUR LE PLAN LOCAL ET NATIONAL. SON TRAVAIL SE RÉALISE DANS LES SEPT QUARTIERS LES PLUS PAUVRES DE LA VILLE D'OÙ VIENNENT LA MAJORITÉ DES ENFANTS DE LA RUE. DANS CHACUN DE CES QUARTIERS UN GROUPE DE JEUNES TRAVAILLEURS DE 6 À 18 ANS SE RASSEMBLE UNE FOIS PAR SEMAINE POUR ÉCHANGER SUR DIFFÉRENTS THÈMES QUI LES CONCERNENT. STÉPHANIE NOUS PARTAGE SES EXPÉRIENCES ET SES RÉFLEXIONS SUR CE QU'ELLE APPELLE «LES DEUX ENFANCES D'UN MÊME PAYS».

Le Honduras est un petit pays situé en plein cœur de l'Amérique centrale: 122 088 km² de montagnes, de collines, de vallées et de terres qui plissent depuis des décennies sous le poids politique et économique de son voisin nord-américain. Ceux qui l'habitent sont à majorité des enfants et des jeunes: 56 % des 5 millions d'habitants ont moins de 18 ans. Près de 70 % d'entre eux vivent dans des conditions d'extrême pauvreté et souffrent de malnutrition plus ou moins sévère. Avec les politiques néolibérales maintenant en vigueur, ceux-ci se voient nier radicalement toutes les conditions d'une vie digne et humaine. Plus de 60 % de la population hondurienne survit présentement dans un état d'indigence.

En conséquence, la violence a atteint des niveaux sans précédent. Suicides, viols, vols et attaques sont devenus les éléments presque banals des conversations quotidiennes. Une violence plus subtile, mais tout aussi cruelle, est celle que subit Armando (6 ans), Juana (11 ans), Noemi (3 ans), Manuel (9 ans) ainsi que des milliers d'enfants honduriens.

Armando, je l'ai rencontré dans la rue où il vit avec son grand frère de 8 ans. Sa mère? Son père? «Ils sont partis aux États», me dit-il. Partis à la recherche d'un rêve, le rêve américain, partis en quête d'un meilleur sort. Les parents d'Armando font partie des milliers de Honduriens qui, poussés par l'espoir ou le désespoir, choisissent l'exil comme solution à leurs misères. Lui et son frère, abandonnés chez un oncle qui les maltraitait, ont choisi, quant à eux, les rues des grandes villes pour chercher leur propre survie. À 6 et 8 ans, ils sont les seuls responsables de leur vie.

Juana je l'ai aussi rencontrée dans la rue. Elle y travaille sept jours par semaine depuis déjà deux ans. Elle est vendeuse de fruits. Comme des milliers d'enfants, elle contribue à la subsistance de la famille en apportant environ 2 \$ par jour. L'âge moyen des enfants travailleurs est de 12 ans. Seulement la moitié d'entre eux vivent avec leurs parents biologiques. Les autres vivent chez un oncle, une grand-mère, ou un ami.

Manuel et Noemi ne vivent ni ne travaillent dans

la rue. Privilège? Ils passent la journée entière, seuls, sans nourriture, dans la petite maison du bidonville qu'ils habitent, à attendre le retour de leur mère. Elle travaille 12 heures par jour dans une usine de tabac où elle gagne péniblement la vie de ses sept enfants. Elle rentre chaque soir avec la nourriture qui constituera le seul repas de la journée.

Miguel a 9 ans, comme Manuel. Par contre, Miguel lui, vit dans un quartier huppé de la capitale. Chaque jour, il est reconduit en «Mercedes» à l'école privée qu'il fréquente. Le soir, il joue au «Nintendo» et, le samedi, il suit des cours de violon. À l'école, aujourd'hui, la maîtresse a présenté des diapositives sur les réalités de pauvreté au Honduras (des bidonvilles, des enfants sous-alimentés, etc.) et Miguel s'est exclamé: «Burk! J'aimerais pas ça vivre dans un pays comme celui-là.»

Deux mondes! Le Honduras, comme la planète entière, est divisé en deux mondes qui ne se rencontrent pas: celui des riches et celui des pauvres,



le deuxième, ignoré et méprisé par le premier. De par la richesse et la classe sociale dans laquelle il est né, Miguel semble bien isolé de la misère qui afflige la majorité de ses concitoyens. Mais, au rythme où les espoirs et les désespoirs se confondent en des manifestations violentes pour la survie, il fera peut-être face, demain, à un des visages de cette pauvreté, lorsqu'un jeune délinquant tentera de s'introduire chez lui pour voler son «Nintendo» afin de le revendre pour pouvoir se nourrir. À moins que les barricades protectrices de sa luxueuse maison soient déjà si hautes qu'elles se révèlent

infranchissables ou que les gardes de sécurité qui le surprendront soient trop vite sur la gâchette.

Heureusement, à travers tout ça, beaucoup de Honduriens et de Honduriennes de tous les âges espèrent encore un avenir meilleur et cherchent à vivre et à travailler pour construire un pays où la dignité humaine serait accessible à tous. ♦

Au Honduras, des enfants revendiquent

Par Stéphanie Arsenault

«**N**OUS, LES ENFANTS TRAVAILLEURS DE LA COLONIA GRANT, À CAUSE DE SÉRIEUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES, NE POUVONS PAS ÉTUDIER COMME NOUS LE VOUDRIONS. NOS PARENTS NE PEUVENT PAS NOUS AIDER PARCE QUE LE SALAIRE QU'ILS GAGNENT NE SUFFIT PAS À COMBLER NOS BESOINS. LES REVENUS DE NOS PARENTS SUFFISENT À PEINE À ACHETER LA NOURRITURE. DE PLUS, PLUSIEURS D'ENTRE NOUS SOUFFRENT DE LA FAIM PARCE QUE CERTAINS DE NOS PARENTS N'ONT PAS DE TRAVAIL. C'EST POUR ÇA QUE NOUS NOUS SENTONS OBLIGÉS DE TRAVAILLER TRÈS DUR POUR AIDER ÉCONOMIQUEMENT NOS FAMILLES. NOUS TRAVAILLONS À VENDRE DES TORTILLAS, DES BONBONS, DES ARACHIDES OU N'IMPORTE QUOI POUR POUVOIR NOUS METTRE QUELQUE CHOSE DANS L'ESTOMAC. C'EST POUR CES RAISONS QUE NOUS CHERCHONS PRÉSENTEMENT DE L'AIDE ET DES SOLUTIONS POUR POUVOIR CONTINUER À ÉTUDIER.»

Depuis 1990, bon nombre d'organismes ont vu le jour pour trouver des solutions au phénomène croissant des enfants travailleurs (ou de la rue) en Amérique latine. La majorité des personnes et organismes travaillant autour de cette problématique ont compris que compte tenu de la profondeur de la crise économique permanente que vivent la plupart des pays d'Amérique latine, il est impossible d'adopter la mentalité nord-américaine qui interdit le travail des enfants. L'intervention privilégiée en est une qui vise plutôt à entraîner un changement d'attitude de la société envers les enfants travailleurs ceci afin que le travail des enfants devienne un espace d'apprentissage de certaines valeurs, telles que la solidarité, la responsabilité et l'initiative, et non pas un lieu de violence et d'exploitation.

Un réseau national centraméricain et latino-américain est déjà formé et regroupe les

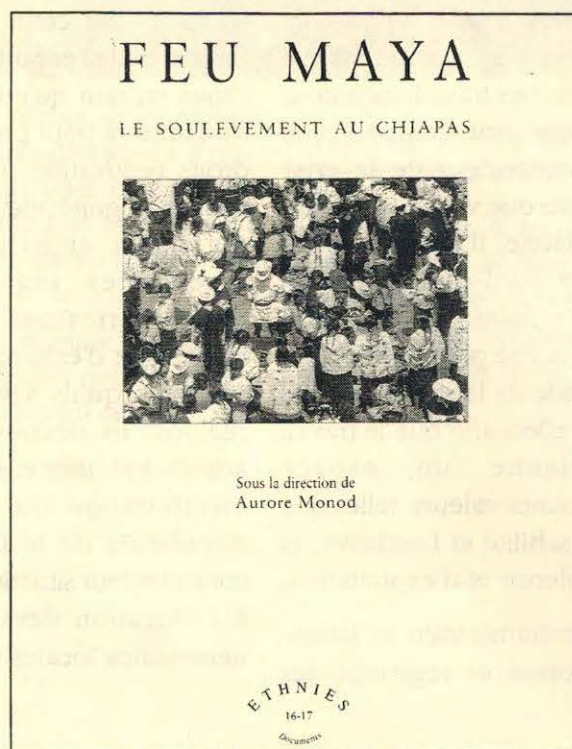
mouvements et groupes organisés d'enfants et de jeunes travailleurs de toutes les localités touchées par cette réalité. Ces groupes sont un lieu où les enfants sont renseignés sur leurs droits en tant qu'enfants et mineurs et où ils s'organisent pour promouvoir le respect de ces droits (éducation, santé, loisir, alimentation, maison, dignité, etc.). Ils ont des représentants régionaux et nationaux et réalisent des assemblées régionales, nationales et centraméricaines. Ces événements leur permettent d'échanger sur les difficultés et les réussites qu'ils vivent dans les différentes régions. Ils découvrent aussi de nouvelles actions à réaliser ensemble, par exemple, cette manifestation où participaient les jeunes travailleurs de la Colonia Grant pour faire connaître leur situation et revendiquer leur droit à l'éducation devant les instances gouvernementales locales. ♦

BEAUCOUP D'ENCRE A COULÉ AU SUD DU MEXIQUE AU SUJET DES ZAPATISTES. LE DOUBLE NUMÉRO DE LA REVUE *ETHNIES*, PUBLIÉ À L'AUTOMNE 1994, INTITULÉ «FEU MAYA: LE SOULÈVEMENT AU CHIAPAS» FUT UNE TYPE DE RADIOGRAPHIE DU CHIAPAS AU MOMENT DE LA RÉBELLION. ON Y TROUVE, LES COMMUNICATIONS DE MARCOS ET DE L'ARMÉE ZAPATISTE, L'EZLN EN FRANÇAIS, DES CHRONOLOGIES D'ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU CHIAPAS DE 1821 JUSQU'EN 1994, AINSI QUE DES ARTICLES DE FOND, TANT ETHNOLOGIQUES QU'HISTORIQUES.

On y dresse le portrait du Chiapas dans un contexte historique, économique et sociologique. Quels sont les enjeux? Qui sont les personnes impliquées? Des chiffres et des études répondent à ces questions, ainsi que des témoignages et des expériences vécues. On souligne l'authenticité de la révolte autochtone et le rôle, qu'y jouent les Mayas. Écrit sur le vif, quand la surprise et l'émotion de l'arrivée sur la scène internationale des zapatistes étaient encore fraîches, les articles nous

amènent, comme lecteurs, à revivre de plus près ce moment historique récent. De plus, la richesse des détails et de l'analyse donne des outils qui permettent une meilleure compréhension du Mexique contemporain, au-delà du Chiapas et des origines du soulèvement.

«Feu maya: le soulèvement au Chiapas» est en vente à la librairie Abya-Yala, 4555, boul. St-Laurent, Montréal (514) 849-4908.



Va-et-vient

Un spécial pour une cassette spéciale

Le 22 avril, le Comité chrétien DHAL était présent au lancement de la cassette «La vie renaît sur une terre morte», une création poétique et musicale de Claude Lacaille et Martin Ferron. Il nous fait plaisir de publiciser ce projet tout à fait particulier et nous laissons le soin aux auteurs de vous le présenter:

«Comme prêtre missionnaire, j'ai partagé le sort de peuples écrasés par les dictatures: Duvalier en Haïti et Pinochet au Chili. J'ai été témoin de l'oppression des peuples autochtones ici et dans les Andes. Enfin, je constate avec horreur que la dictature de l'argent mondialise l'oppression partout. Ces textes poétiques sont à la fois une méditation et un engagement avec les victimes; ils expriment la force irrésistible des pauvres pour la liberté et l'espoir que le monde sera différent demain.» (Claude Lacaille, poète)

«L'art ne doit pas se contenter de distraire, car il risque ainsi de soutenir, même involontairement, des situations qu'il ne voulait pas cautionner au départ. Plus que l'expression égoïste de ma petite personne, je cherche à proposer des chemins différents et surtout à m'interroger sur ma contribution à l'amélioration de notre milieu et de notre monde. Les textes de CLAUDE allant tout à fait dans ce sens, je me suis emballé à l'idée d'y joindre ma musique. La création sonore que vous entendrez a bénéficié des ouvertures, des générosités et des passions des artistes qui ont bien voulu y mettre leur couleur. Dans le climat d'amertume, d'illusion et de futilité dans lequel nous vivons, les flûtes expriment, tout au long de cette oeuvre, l'espérance qui surgit de l'imagination créatrice.» (Martin Ferron, compositeur)

Produite en collaboration avec les jeunes auteurs-compositeurs et interprètes suivants: Marie-Martine Michaud, Vassil Mihailov Markov, Said Mesnaoui, Richard Aubin, Jocelyn Guilmette et Yvan Jobin, ainsi que la participation de Mme. Sophie Faucher.

On peut se procurer au coût de 12 \$ (plus 90 ¢ pour les frais de poste) la cassette «La vie renaît sur une terre morte» aux endroits suivants:

À Laval

Société des missions étrangères, (514)667-4190



Martin Ferron et Claude Lacaille

À Montréal

Les Communications en marche (Martin Ferron),
(514) 727-1366

Centre de pastorale en milieu ouvrier (C.P.M.O.),
(514)527-8291

L'Entraide missionnaire, (514) 270-6089

À Québec

Propagation de la foi, (418) 648-1446

Jeunesse du Monde, (418) 694-1222

À Trois-Rivières

Centre diocésain de pastorale, (819) 379-1432

Claude Lacaille, (819) 376-4036

c. électronique: claudelacaille@tr.cgocable.ca

Remerciements

L'équipe du *Caminando* souhaite remercier Michelle Décarie qui coordonnait le Centre d'actions urgentes du Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine depuis plus de deux ans. À ce titre, Michelle signait la chronique intitulée «La Page du Centre d'actions urgentes». Elle a accepté un emploi à temps plein en traduction, son champ d'études. Nous lui souhaitons bonne chance et espérons qu'elle sera heureuse dans ses nouvelles fonctions. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Massimo Panzino qui la remplace.

Assemblée générale

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée générale du Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine qui aura lieu le 19 juin prochain à 17 h 30 au 25, rue Jarry ouest à Montréal.

S O M M A I R E

Éditorial	2
La page du Centre d'actions urgentes	3
Amère victoire	5
Dossier Panama:	
Le canal de Panama	7
Les enjeux d'un nouveau canal interocéanique	8
La pauvreté et le chômage	10
De nouveaux défis	12
Le grand virage des zapatistes	13
Front commun indigène et paysan contre le néolibéralisme	15
Accord tri-national de solidarité	17
Honduras:	
Les deux enfances d'un même pays	19
Des enfants revendiquent	21
Chronique livres	22
Va-et-vient	23

Le *Caminando* est le bulletin du Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine. Il est publié quatre fois par année.

- ☐ JE M'ABONNE AU CAMINANDO
☐ JE ME RÉABONNE AU CAMINANDO

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

Abonnement (4 numéros par année): 20 \$ au Canada et 23 \$ à l'étranger

Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine

Adresse: 25, rue Jarry Ouest, Montréal, Québec, H2P 1S6

Téléphone: (514) 387-2541 - Télécopieur: (514) 387-5550

Comité de rédaction: Joëlle Chevrier, Jean Greffard, Clotilde Lemay, David Poirier, Jean-Claude Ravet et Jean Robitaille. Traduction: Madeleine Perrault.

Collaborations: Michelle Décarie, Massimo Panzino

Infographie: Bismark Villacrés

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Québec